

8. Un avocat a-t-il été nommé pour représenter les unions ouvrières en ce qui concerne l'affaire du Père-Marquette ? Dans l'affirmative, qui a été nommé ?

L'honorable M. CHARLES FITZPATRICK (ministre de la Justice) : Certaines parties de la loi ont été déclarées inconstitutionnelles. Le Gouvernement n'accepte pas ce jugement et c'est son intention d'en appeler au conseil privé. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de dire quelle portée la décision du juge Anglin pourra avoir relativement à d'autres lois de même nature. Dans cette cause le Gouvernement sera représenté par M. Shepley, de Toronto, et M. Newcombe, sous-ministre de la Justice. Je ne connais pas d'autres intérêts en jeu dans le moment.

DEPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT.

M. HENDERSON :

1. Quel était le nombre d'employés dans le département du secrétaire d'Etat à la date du 31 décembre 1904 ?

2. Quel était le montant des salaires desdits employés y compris le traitement du secrétaire d'Etat et du sous-secrétaire dudit département pour ladite année 1904 ?

3. Quel a été le chiffre des recettes totales ?

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) :

1. 29.

2. \$46,670.

3. \$58,256.35.

ORGANISATION PROVINCIALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

La Chambre se forme en comité pour délibérer sur le bill (n° 69) à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.

M. R. L. BORDEN : Avant que nous commençons, je dois dire à l'honorable ministre de l'Intérieur que les renseignements que j'ai reçus, au sujet au moins d'une partie de ce que j'avais demandé, ne sont pas de grande utilité. J'avais demandé quelle était la population approximative de chaque circonscription au 1er juillet 1905. On m'a donné les chiffres du recensement, que j'aurais pu obtenir moi-même, de la population de chaque circonscription en 1901.

M. OLIVER : J'ai demandé au commissaire du recensement de me donner une estimation, mais il m'a dit qu'il n'en pouvait donner une qui serait de quelque valeur.

M. R. L. BORDEN : Je ne voulais pas seulement l'estimation du commissaire du recensement. Je croyais cependant que le Gouvernement, en délimitant les circonscriptions, se basait sur une estimation quelconque de la population de chaque circonscription. Je savais que les chiffres du recensement étaient sur le bureau de la Chambre.

Ils peuvent être utiles jusqu'à certain point, mais ce n'était pas ce que je demandais.

M. OLIVER : Le Gouvernement a déjà déclaré que l'estimation qu'il a faite de la population est basée sur le recensement, sur la liste des électeurs et sur les suffrages exprimés. Ce sont les renseignements les plus certains que je puis donner.

Snr l'article 1 de l'annexe : Medicine-Hat.

M. R. L. BORDEN : D'après la déclaration du ministre l'étendue de cette circonscription est de 13,680 milles. Cette circonscription a-t-elle été agrandie ?

M. OLIVER : On y a ajouté environ dix cantons du côté du nord, mais cela ne fait pas une grande différence dans la population, vu que cette partie du pays est très peu peuplée. On m'assure même qu'il n'y a pas de population.

M. R. L. BORDEN : Il m'avait semblé, d'après le raisonnement de l'honorable ministre de l'autre jour, que l'étendue territoriale était la principale base adoptée par le Gouvernement.

M. OLIVER : L'étendue territoriale a une certaine valeur, mais dans ce cas-ci elle ne change en rien la population.

M. R. L. BORDEN : L'honorable ministre pourrait-il nous donner l'estimation de la population actuelle de la division de Medicine-Hat ?

M. OLIVER : Comme je l'ai dit, je ne puis donner d'autre estimation de la population actuelle que celle qui nous est fournie par le recensement, les listes électorales et les suffrages exprimés à la dernière élection.

M. M. S. McCARTHY : L'honorable ministre a dit que l'on avait ajouté dix cantons à Medicine-Hat ?

M. OLIVER : Je n'ai pas la carte devant moi. Je puis avoir donné un chiffre trop élevé. L'honorable député a probablement l'étendue exacte devant lui.

M. M. S. McCARTHY : S'il y a dix cantons au nord et dix au sud, il y en a dix à l'est et à l'ouest, cent en tout.

M. OLIVER : Comme je l'ai dit, je n'ai pas devant moi l'ancienne carte.

M. M. S. McCARTHY : J'en ai une ici.

M. OLIVER : Si l'honorable député peut nous donner les chiffres exacts, nous les accepterons.

M. R. L. BORDEN : Quelle est la nature du terrain ?

M. OLIVER : C'est de la prairie ou plutôt un pays à pâturage ; le terrain y est un peu sec, mais l'herbe y est bonne et propre au pâturage ; dans le moment cette région n'attire pas les cultivateurs, en partie parce